



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Guinée

Tel: +224 627586870

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités Décembre 2025

Sommaire

Points principaux	3
1 Investigations.....	3
2 Opérations	4
3 Légal	4
4 Media	6
5 Management.....	6
6 Relations extérieures	7
7 Conclusion	8

Points principaux

- Démarches administratives : **En Décembre 2025**, les démarches administratives se poursuivent.
- **EAGLE Guinée** suit le dossier de renouvellement de la convention d'établissement déposé auprès de la Direction Nationale de Régulation et de Promotion des Mouvements Associatifs (DNARPROMA), rattachée au Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation.
- **EAGLE Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOL CONAKRY.
- Pendant ce mois de décembre 2025, le projet EAGLE Guinée a rencontré le tout nouveau procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ainsi que le greffier dudit parquet dans le cadre du suivi du dossier relatif à la saisie des trophées d'ivoire et de la peau de léopard déjà.

1 Investigations

Indicateur :

Nombre d'investigations ayant abouti à l'identification de nouvelles cibles	04
Investigations ayant abouti à une opération	00
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	03
Nombre de missions	01

- Au mois de **Décembre 2025**, des enquêtes ont été menées en République de Guinée. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces intégralement et partiellement protégées dans le pays. Au total, 01 mission a permis de réaliser 04 enquêtes. Ces enquêtes ont permis d'identifier 03 nouveaux présumés trafiquants durant ce mois dans la région de Conakry.
- Il est essentiel de poursuivre les efforts pour contrer ces activités illégales et protéger les espèces menacées. La préservation de l'environnement et des écosystèmes reste un défi majeur qui nécessite l'engagement de tous les acteurs concernés.



2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- **En Décembre 2025, 00 Opération**
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivis d'audience :	00
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	00
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	00

- 00 audience s'est tenue ce mois-ci, 00 trafiquant en détention provisoire, 00 trafiquant en liberté provisoire. 00 décision de justice, 00 trafiquant purge une peine de prison et 00 trafiquant en fuite.

Arrestation	00
Audition	00
Gardés à vue	00
Déferrement au parquet	00
Nombre de condamnés	00

Nombre de visite en prison	00
Nombre de condamnés ayant purgé leur peine	00
Nombre de personnes actuellement en prison	00
Nombre de jours passés en prison	00

En Décembre 2025, dans le cadre de ses attributions, le département juridique a fait le suivi de la procédure de saisie des trophées d'animaux sauvages.

- **La rencontre avec le tout nouveau Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn :**

Au cours du mois de décembre 2025, l'ONG Eagle Guinée a rencontré le nouveau Procureur de la République siégeant auprès du Tribunal de Première Instance de Dixinn. Cette rencontre intervient après un remaniement des magistrats au sein des institutions judiciaires.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du suivi de la procédure de saisie des trophées d'ivoires et d'une peau de léopard ; procédure pendante devant le Cabinet du Doyen des Juges d'Instruction depuis le mois d'Avril 2025.

Après avoir fait la présentation de l'ONG Eagle Guinée ainsi que ses objectifs, l'équipe du projet a décliné le motif de sa visite : le suivi de la procédure de saisie des trophées d'ivoires et d'une peau de léopard.

Il a été rappelé au procureur que l'ancien Doyen des juges d'Instruction, avant sa mutation à ailleurs, avait déjà communiqué le dossier de saisie des trophées, à travers une ordonnance de règlement, au parquet pour ses réquisitions.

Le Procureur a tout d'abord salué la démarche entreprise par le projet et a ensuite instruit au greffe de son institution à retrouver ledit dossier.

Il a été constaté que le parquet de Dixinn, a déjà rendu ses réquisitions dans le cadre de cette affaire.

Le greffier a procédé à la transmission du dossier au Doyen des juges d'instruction. Cette opération a été réalisée en présence de l'ONG EAGLE.

- **Renforcement des capacités juridiques**

Au cours du mois de Décembre 2025, le Département juridique a procédé à une étude des textes législatifs et réglementaires en vigueur, notamment du Code des douanes et le code de l'environnement.

- Dans le code des douanes, l'étude portait sur le régime spécial applicable à certaines marchandises, inscrites à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
- Sur les principes fondamentaux prévus dans le code de l'environnement.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- **En Décembre 2025**, aucune production médiatique n'a été faite.

5 Management

Indicateur

Nombre de juristes	00
Nombre de media en test	00
Nombre d'enquêteurs en test	00
Nombre de comptable	00
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	00
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	00

- Démarches administratives : **En Décembre 2025**, les démarches administratives se poursuivent. **Eagle Guinée** suit le dossier de renouvellement de la convention d'établissement déposé auprès de la Direction Nationale de Régulation et de Promotion des Mouvements Associatifs (DNARPROMA), rattachée au Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation.

- **EAGLE Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOL CONAKRY.
- Courant Décembre 2025, l'ONG EAGLE Guinée a rencontré le tout nouveau procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ainsi que le greffier dudit parquet dans le cadre du suivi du dossier relatif à la saisie des trophées d'ivoire et de la peau de léopard déjà.
- Après la présentation de l'ONG Eagle au Procureur, l'objectif de la rencontre a été décliné ; celui du suivi du dossier de la procédure de saisie des trophées d'animaux sauvages ;
- Il a été rappelé au Procureur de la République que le dossier de la procédure avait été communiqué au parquet pour ses réquisitions et qu'à date ledit dossier n'a pas été transmis au cabinet du juge d'Instruction
- Le Procureur a immédiatement instruit à son greffier de retrouver le dossier de saisie des trophées et de l'orienter dans le cabinet du nouveau Doyen des Juges d'Instruction.
- A la suite de la recherche effectuée par le greffier, le dossier a été retrouvé et a été directement transmis au cabinet du Juge d'Instruction pour lui permettre de rendre son ordonnance de règlement conformément à la loi.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		02		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
00	00	00	02	00

- **En Décembre 2025, EAGLE Guinée** a eu à effectuer des rencontres dans le cadre de ses accords et collaboration.
- 1- Le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Dixinn ;
 - 2- Le Greffier en chef près le parquet d'Instance d'Instance de Dixinn ;

En Décembre 2025, l'agenda de **Eagle Guinée** a été particulièrement chargé. Cependant, des activités administratives ont été menées pour redynamiser le projet en République de Guinée.

Sur le plan administratif, les démarches se poursuivent. **Eagle Guinée** continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne et de la Direction Générale des Douanes.

En outre, **Eagle Guinée** attend également des opérations de taille, des investigations et le renforcement de son équipe par le biais de sessions de recrutement du personnel.